

Monsieur le Président de la commission d'enquête

Je vous fais part de mon opposition à l'installation d'éoliennes dans le cadre du projet « les quatre chemins » pour les raisons principales suivantes :

- La saturation du territoire par une multitude de projet éoliens dont celui-ci fait partie qui transforme l'équilibre d'une campagne préservée avec un mitage industriel portant atteinte à son attractivité (tourisme et nouveaux habitants)

Le tourisme est une rare chance de développement de notre territoire (forêts, chemins, faune, quiétude de jour comme de nuit)

- La trop grande proximité des habitations induisant des nuisances sonores et visuelles portant atteinte au cadre de vie de la population et à leur santé. Vous avez certainement connaissance d'un jugement récent concernant la réalité d'une atteinte à la santé d'un voisin d'une éolienne.
- L'atteinte au paysage bocager accueillant une biodiversité préservée (chauves-souris, oiseaux, destruction des milieux naturels) qui caractérise ce territoire. A la beauté de la voute céleste !
- L'atteinte aux monuments historiques et aux sites remarquables de ce pays.
- La perte de valeur des biens immobiliers. En m'installant ici, j'ai rénové de vieilles maisons en gardant leurs caractéristiques traditionnelles pour créer une maison familiale pour mon couple, mes enfants et petits-enfants. Je participe à la vie du village en faisant vivre les quelques commerçants du village. Ma société a participé au financement des travaux de réfection de l'église.

Nous pouvons évidemment vendre, quel que soit la perte, et nous installer dans des régions moins soumises aux appétits voraces des industriels. Corse ou Bretagne par exemple.

Ne restera à Châteauponsac que ceux qui ne pourront pas faire autrement, plus de tourisme, mort des petits commerçants.

Je me pose de nombreuses questions sur l'intérêt général de ces installations mais quelques-unes en particulier :

- Comment des sociétés au capital de 500€ pourront faire face aux démantèlements des structures aériennes et enterrées à la fin de leur vie. 70000€ me semble sous-estimé.

Avez-vous demandé à des entreprises indépendantes de chiffrer honnêtement le coût de tels travaux ?

Cela me semble un paramètre intéressant à inclure dans votre étude

- Si ces installations sont financièrement intéressantes, pourquoi ces sociétés n'achètent-elles pas les terrains, il n'est pas très cher actuellement et le sera moins encore après. De cette manière elles assumeront tous les risques ?
- Quel est le coût supporté par la collectivité pour le renforcement des moyens d'accès aux engins de constructions, notre région à part quelques départementales ne dispose pas d'un réseau routier de grande largeur ?

Monsieur le Président, je vous remercie par avance de bien vouloir prendre en considération mon opposition au projet et de répondre à mes demandes.

Sincères salutations

Jean Claude Monchaux

7 Letrade 87290 Chateauponsac

Monchaux.jean-claude@orange.fr

PS : Je viens d'assister au passage de centaines d'oiseaux migrateurs.